

L'ABBAYE DE BEAUPORT, EN PAIMPOL (1)

Les noms de Beau-Port comme celui de Bon Repos évoquent des lieux où l'éternité semble envelopper le temps et les espaces au point que leur existence même apparaisse comme magique. D'autres que nous, il y a bien longtemps, ont été sensibles à la beauté du lieu enfoui dans l'anse la plus occidentale de la baie de Saint-Brieuc entre mer et vallons boisés.

De l'autre côté de la pointe de Guilben, en face de Porz Even, Alain d'Avaugour, comte de Goello (neveu ou cousin d'Alain Le Noir, comte de Richemont en Angleterre) avait donné aux chanoines de Saint-Victor de Paris une île qui prendra le nom d'Île Saint-Riom ; c'était en 1184.

Nous ne savons rien des causes de la disparition de ce premier établissement dont il ne subsiste que des traces. Si en 1198, le pape Innocent III leur accordait de nouvelles faveurs, ce n'est pas forcément un signe de prospérité car, vue de Rome, l'île Saint-Riom était lointaine et pouvait déjà être abandonnée. Mais les attentions pontificales méritent d'être soulignées et montrent bien la vogue de l'abbaye de Saint-Victor de Paris. Fondée en 1108, son école était à la fin du XII^{ème} siècle très éclatante et l'abbaye avait une renommée considérable. Il faut dire que ces installations ecclésiastiques d'un nouveau genre s'inscrivaient dans un mouvement particulier issu de la réforme grégorienne à la recherche d'un relèvement du niveau intellectuel et spirituel du clergé. Rien de mieux que de réunir ces clercs en collège ou chapitre en les astreignant à une règle rigoureuse calquée sur celle de Saint-Augustin. Ainsi revêtus du canonicat, ces chanoines réguliers vivent en communauté, professent des vœux, exercent la mission ecclésiastique, enseignent et participent ainsi étroitement au renouveau du clergé séculier.

En Bretagne, l'application de la réforme grégorienne fut beaucoup plus lente que dans les autres évêchés du royaume de France. Il paraît que les vices et les errements du clergé y étaient là, plus abominables qu'ailleurs ! mais surtout la tradition des nominations du clergé (évêques et curés de paroisses

(1) Classée Monument Historique 1862.

rurales) par les seigneurs laïques s'y opposait puissamment. En effet, la Réforme interdisait à tout laïc — sous peine d'excommunication — de posséder des bénéfices ecclésiastiques. Véritable révolution ! dont on comprend les oppositions. En simplifiant quelque peu les choses, cette réticence se révélera une véritable chance pour l'église bretonne, car elle portera les évêques à se méfier du clergé rural et à se décharger des responsabilités paroissiales sur des chanoines réguliers issus de communautés dont la renommée avait dépassé les limites de leurs abbayes.

Parallèlement, la réforme de Cîteaux se répand en Bretagne : pour mémoire, après la première fondation de Bégard en 1130, il y avait à la fin du XII^{ème} siècle en Bretagne douze abbayes cisterciennes). Les liens entre toutes ces abbayes œuvrant pour la même humilité et pauvreté étaient étroits. C'est ainsi que Geoffroy, abbé de Bégard, Eudon, abbé de Coetmalouen (Kerpert), et Maurice, abbé de Saint-Aubin des Bois, signent en 1202 la charte de fondation de l'abbaye de Beauport, le prémontré Auguste, abbé de la Lucerne d'Outre-Mer (la Haye-Pesnel, diocèse de Coutances) appose aussi sa signature aux côtés des précédentes. Alain d'Avaugour avait en effet choisi d'installer à Beauport un établissement de Prémontrés dont dépendait la Lucerne depuis 1162. Les Prémontrés étaient une communauté de chanoines fondée en 1120 par Saint Norbert près de Coucy dans l'Aisne. Ces chanoines obéissaient à une règle sévère et ascétique, en se consacrant au service paroissial et à la formation des clercs. A Beauport, leurs responsabilités s'étendaient sur les paroisses depuis Bréhat jusqu'à Pordic et Plouvara, c'est-à-dire la quasi totalité du territoire du Goëlle. Ils bénéficiaient aussi de neuf paroisses dans le diocèse de Lincoln en Angleterre (un morceau de l'héritage d'Etienne III, comte de Richemont et de Penthièvre). Avant le schisme d'Henri VIII, ces biens constitueront la principale richesse de l'abbaye jusqu'à leur confiscation que les Anglais appellent « *Dissolution* ».

Dans leurs paroisses, ils bénéficiaient des droits de dîme, des droits de moulin et des droits d'une foire de trois jours à Paimpol appelé « la foire aux moines » qui se tenait toujours au début de ce siècle.

Pendant les XIII^{ème}, XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, la vie de l'abbaye est scandée par la construction de bâtiments presque tous achevés en 1250 et par quelques améliorations notables que l'on peut découvrir sur les bâtiments eux-mêmes.

Après le Concordat de Bologne en 1516, l'institution de la commande signe ici, comme ailleurs, la fin des libertés, de la notoriété et de l'intégrité religieuse et ici plus qu'ailleurs le début de l'abandon, sans la contrepartie d'une volonté de réforme pour lutter contre la décadence ; sans doute l'abbaye était-elle trop pauvre pour intéresser d'éventuels commendataires. Tandis qu'au même moment la « *Dissolution* » précipitait le déclin de l'abbaye en la privant de ses richesses d'Outre-Manche.

En 1630 seulement, un délégué général des Prémontrés essayait de réorganiser l'abbaye. Une importante restauration était alors entreprise ; les bâtiments témoignent encore des grands travaux de cette époque. Le décor intérieur de l'église était totalement refait et l'on construisait le « bâtiment des dames » destiné à recevoir les visiteuses.

Inhabitée et abandonnée, l'abbaye tombe en ruines jusqu'en 1797 où elle est achetée en partie par la famille Morand et en partie par la commune de Kerity qui y installe mairie et école. Son rachat partiel en 1845 par le comte Ponensky n'empêche pas un projet de destruction par la municipalité de Kerity (1859), projet funeste qui motive son classement sur la liste des Monuments historiques en 1862. Elle est rachetée en totalité par le comte Ponensky en 1891 qui le transmettra par héritage à la famille Gomont, actuelle propriétaire.

**

Les lignes qui suivent n'ont pas pour ambition de décrire scrupuleusement les bâtiments remarquablement étudiés par Jean Braunwald dans le Congrès Archéologique de 1949, mais seulement d'en faire ressortir les particularités ou les caractères spécifiques.

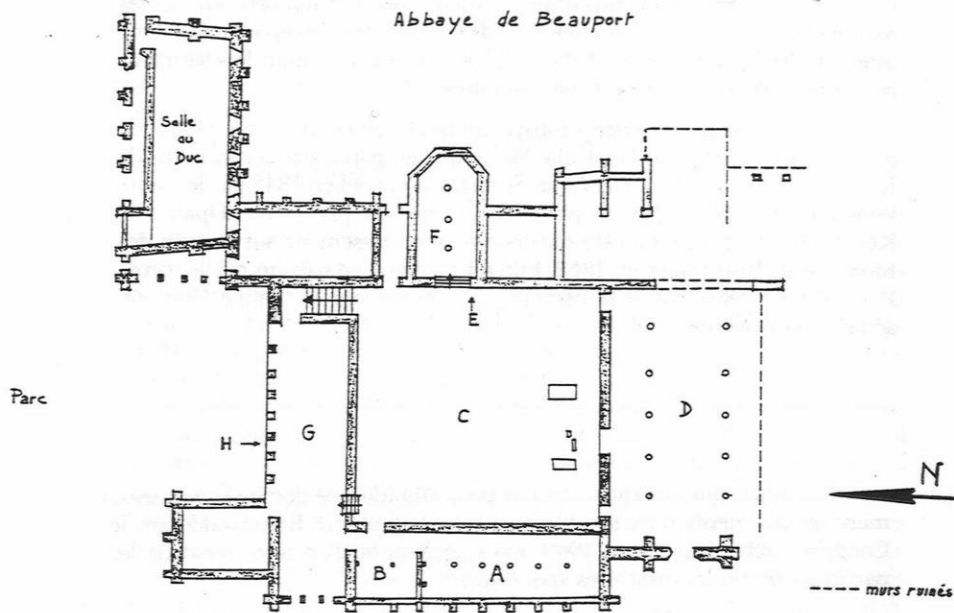
Le caractère d'abbaye « maritime » se révèle dans la nature des matériaux employés. A côté des matériaux traditionnels et locaux (schiste et granite) sont mises en œuvre trois roches particulières :

- une pierre verte cristalline d'origine éruptive du nom de syénite ou gabbro qui affleure en deux sites de la région de Paimpol (dans la vallée du Trieux et en abondance dans l'îlot du Taurel au large de Plouézec),
- une pierre blanche calcaire originaire de Normandie,
- un marbre lumachelle aussi employé au Mont Saint-Michel.

Le plan est traditionnel. Autour du quadrilatère du cloître accolé au nord de l'église s'organisent les bâtiments conventuels. Ici le réfectoire est aspecté au nord. Serait-ce pour profiter de la vue sur la baie ? A Beauport l'on observe une disposition unique en Bretagne, fréquente en Normandie, courante en Grande-Bretagne. La salle capitulaire est implantée perpendiculairement à l'axe du bâtiment qui l'abrite. Elle est organisée comme une nef à deux vaisseaux séparés par trois colonnes et terminée par une abside polygonale saillante, disposition visible à Hambye en Normandie et parmi d'autres, à Cleeve et Wells en Grande-Bretagne.

L'importance du chauffoir, actuellement en ruines, devrait s'expliquer par les traditionnelles besognes intellectuelles des moines.

PAIMPOL - KERITY
 Abbaye de Beauport



Croquis d'après BRAUNWALD

L'homogénéité des bâtiments conçus et élevés à partir de 1202 mérite d'être signalée. Il semble que dès 1250 ils étaient presque tous achevés à l'exception du réfectoire (2^{ème} moitié du XIII^{ème} siècle) et du bâtiment appelé la «salle au Duc» élevé hors clôture postérieurement aux premiers. Une seule grande restauration affectera les parties hautes vers 1650, puis l'abandon progressif conduira les bâtiments jusqu'à la ruine actuelle.

Le bâtiment des hôtes (A du plan) est formé d'une vaste nef à deux vaisseaux séparés par des colonnes monolithes, dépourvus de bases mais posés sur des soubassements cubiques. Les chapiteaux sont à corbeilles lisses. Les voûtes d'arêtes retombent sur les murs par des culots coudés reprenant ici une tradition lointaine puisqu'on la retrouve dans les églises de Terre Sainte et à Chypre. Pour nous l'exemple le plus proche est le Mont Saint-Michel, dont la salle des piliers ressemble étrangement à celle de



Fig. 1. — Bâtiment des hôtes :
culots coulés des retombées de voûtes d'ogives.

Beauport ; mais c'est en Grande-Bretagne une fois encore que cette formule est fréquemment utilisée ; citons par exemple Saint-Sébastien de Londres.

La salle des hôtes ouvre au nord sur la dépense ou économat (B), où l'on retrouve des caractères architecturaux identiques à ceux de la salle précédente. Cette salle communique avec le *cloître* (C), centre et cœur de la circulation à l'intérieur de l'abbaye.

Le premier cloître du XIII^{ème} siècle a disparu, hormis quelques fragments insérés dans l'escalier conduisant au réfectoire. Avec les vestiges épars un peu partout dans l'enclos, on peut imaginer ce premier cloître : des arcades composées de colonnettes géminées dont les chapiteaux tout étirés en hauteur sont ornés de longues feuilles qui s'enroulent aux angles. La forme des arcs reste cependant inconnue.

Les deux seules arcades subsistantes sont du XV^{ème} siècle.

Lors des travaux de restauration de 1980, la question de la suppression du lierre a été posée, résolue en définitive par le respect de la nature envahissante là où s'entremêlent le végétal et le minéral.

Le *librarium* ou *armorium* servait à déposer les livres de prières à l'entrée ou à la sortie de l'église.

L'église mutilée (D) est un édifice du plan en croix latine à nef à trois vaisseaux, transept à chapelles absidiales et chœur à mur plat. Simple en apparence, elle présente de nombreuses disparités qui témoignent des diverses époques de construction. Du début du XIII^{ème} siècle datent le chœur et les quatre dernières travées de la nef; du XIV^{ème} siècle datent les deux travées occidentales de la nef et le mur occidental. Ici comme partout dans l'abbaye, les références anglaises sont frappantes: chapiteaux étirés, culots coudés, bases à simples tores, réseaux rappelant le « *perpendicular style* ».



Fig. 2. — Cloître : dernière arcade subsistante.



Fig. 3. — Cloître :
le librarium.

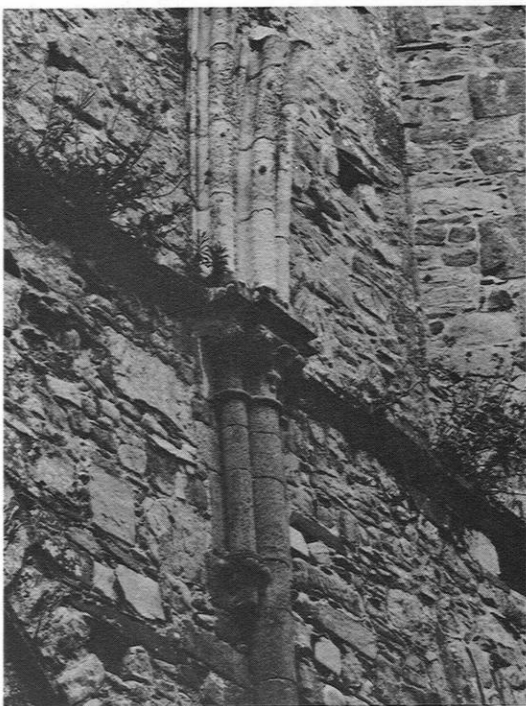


Fig. 4. — Église :
détail des chapiteaux
colonnets et culots.

La galerie orientale du cloître longe l'ancien dortoir (E) profondément remanié au XVII^e et au XIX^e siècles, notamment par la suppression des fenêtres romanes. Puis elle conduit à la salle capitulaire (F) remarquable par son ouverture semblable à celle de la Lucerne où l'on retrouve aussi le décor des « *Tooth ornament* » de l'Early English.

Colonnes et voûtes ont été restaurées en 1970 par l'architecte en chef des Monuments Historiques Sonnier en les raccrochant par leurs extrados à une plate-forme de béton armé. Le décor en dents de chien comme les culots coudés sont autant de clins d'œil au style d'Outre-Manche. Le passage aux champs (E) sépare la salle capitulaire du chauffoir (F), actuellement en ruines, surmonté de l'infirmerie.

En suivant la galerie nord on aboutit au lavabot (XV^e siècle) réaménagé lors de la réfection du cloître. Le réservoir aménagé dans le mur se trouvait à l'intérieur de la dépense. Le décor qui rappelle la technique de la réserve utilisée aussi pour les écoinçons du cloître, est beaucoup plus élaboré qu'à la Lucerne où subsiste cependant un lavabo très similaire.

L'escalier qui s'ouvre dans l'angle conduit au réfectoire qui ferme le côté nord du cloître en « entresol ». Cette vaste salle (G) commencée vers 1250 et achevée dans les premières années du XIV^e siècle, malgré son état de ruines, est une des pièces les plus prestigieuses de l'abbaye. Couvert vraisemblablement par un berceau de bois (il n'y a pas de points forts de retombées de voûtes), il rappelle par ses dimensions et les dispositions de ses ouvertures

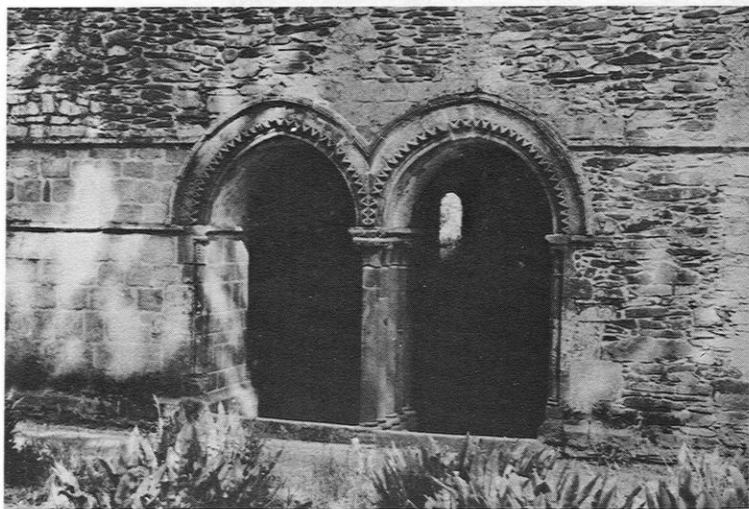


Fig. 5. — Salle capitulaire: arcades ouvrant sur le cloître.



Fig. 6. — Salle capitulaire: détail des chapiteaux.

celui de l'abbaye du Mont Saint-Michel ou celui du prieuré de Lehon près de Dinan.

La végétation actuelle modifie l'ambiance de l'espace tout entier commandé par la lumière qui pénètre par douze fenêtres au sud, trois grandes fenêtres en triplet à l'ouest et par la symbiose avec le paysage cadré dans les huit fenêtres du nord. Ici comme à Lehon, le cadre naturel devient un élément d'architecture au même titre que les chapiteaux à feuillages, les perles de bases ou la frise sculptée de la chaire du lecteur.

Sous l'humus subsiste un pavage en terre cuite du XVII^e siècle qui apparaîtra au grand jour lors d'une prochaine restauration dont un des effets sera la sauvegarde des celliers (H). Ces celliers ou magasins de dimensions analogues à celle du réfectoire sont divisés en deux vaisseaux par huit colonnes circulaires qui reçoivent les arêtes de voûtes dont le banchage d'origine en mortier de chaux est encore visible. Ces témoignages sont d'une importance capitale dans l'histoire de l'architecture médiévale.

Nous quittons les bâtiments réguliers pour continuer notre pérégrination dans l'abbaye qui s'achève par la visite de la «Salle au Duc», bâtiment hors-clôture.

Ce vaste bâtiment construit postérieurement aux précédents présentait à l'origine deux niveaux de vastes salles. Servaient-elles d'hôpital, de logements de pèlerins, de bibliothèque, de salle de travail pour les moines ?

La salle au duc est une des plus importantes de Beauport (25 m × 8,40 m) ; elle est couverte de voûtes de croisées d'ogives sans clef qui ont conservé pour certaines leurs enduits peints. Les éléments de confort qui subsistent : les deux cheminées au sud, les latrines dans le mur dotées d'un écoulement d'eau provenant de l'étang, la proximité du chauffoir, tout porte à croire que le bâtiment était destiné à l'accueil des pèlerins, des malades ou d'hommes d'études. Les parties hautes ont été refaites en 1657 comme l'indique l'inscription d'une des lucarnes.

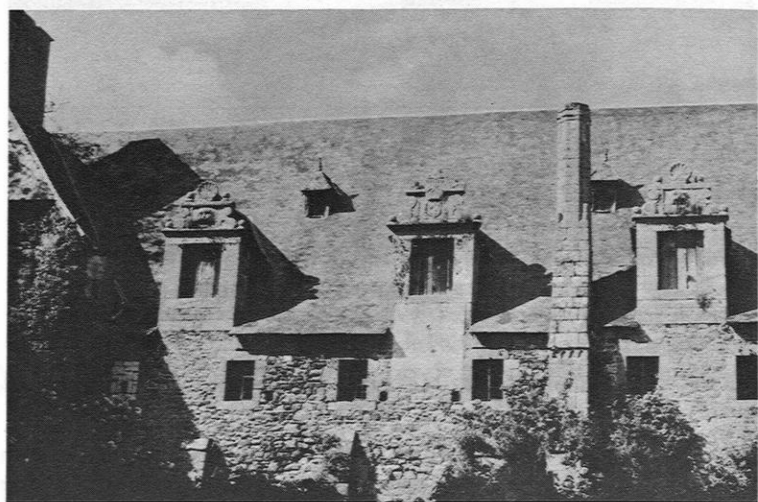


Fig. 7. — Salle au duc : élévation sud.

*
**

La magie et l'impression d'éternité qui se dégagent de ces ruines résistent à toute description et les mystères qui subsistent encore sont assez nombreux pour souhaiter une restauration respectueuse de la nostalgie du lieu après laquelle la méditation et l'interrogation du pèlerin, du visiteur ou du chercheur pourront encore errer au fil du détail d'architecture.

Dans le jardin, un couple de Ginko-Biloba plantés au XVII^{ème} siècle a résisté à la sinistre tempête du 15 octobre, comme si le lieu demeurait hors du temps...

Geneviève LE LOUARN-PLESSIX.
Conservateur Régional des Monuments Historiques.
Juin 1988. Textes et illustrations.

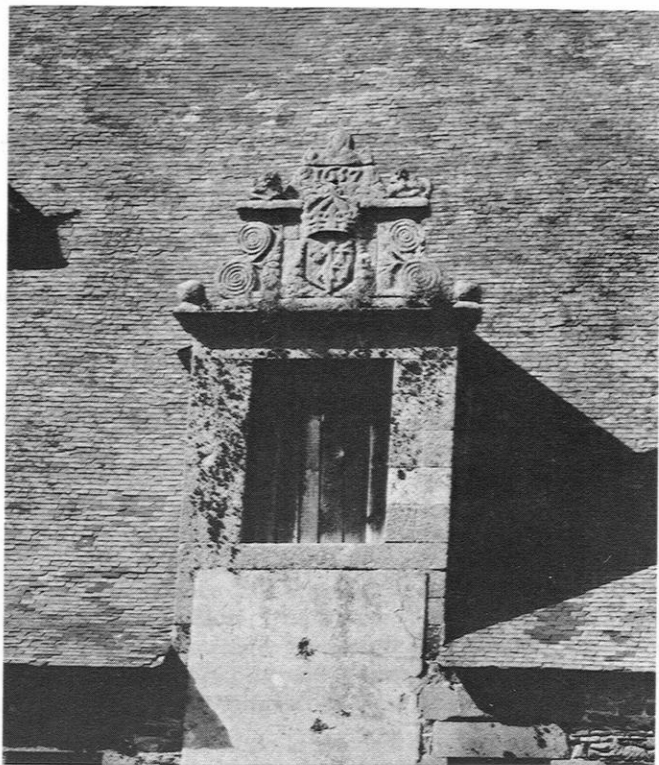


Fig. 8 — Salle au duc : mur sud, détail de la lucarne datée 1657.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Ministère de la Culture et de la Communication : Archives des Monuments Historiques, dossier N° 680 (1926-1971).

BARTHÉLÉMY — L'abbaye de Beauport dans *Bulletin Monumental*, 1849.

BRAUNWALD Y. — Abbaye de Beauport dans *Congrès Archéologique de France*. 1949.

DU CLEUZIQU J.-R. — Visite à l'abbaye de Beauport à la veille de sa ruine — *Bull. Soc. Emulation des Côtes-du-Nord*. T. XCII. 1964.

GRAND R. — Abbaye de Beauport dans *Art Roman en Bretagne*, Paris, Picard. 1957.

HABASQUE F. — Notions historiques, géographiques et statistiques sur le littoral des Côtes-du-Nord. 1832/1836.

LA MONNERAYE (DE) — Histoire de l'architecture religieuse en Bretagne, dans *Mémoires de l'Association Bretonne*. 1849.

LARIVAIN H. et LE BEQUEC — L'abbaye de Beauport. 1962.

LELÉGARD (Abbé) — Notes sur l'abbaye de La Lucerne en la Haye Pesnel dans *Congrès Archéologique*. 1969.

MESNARD H. — Notes sur l'histoire de Beauport dans *Bull. Soc. Emulation des Côtes-du-Nord*. T. LXXVII et LXXXVII. 1947, 1959.

MORVAN J. — L'abbaye de Beauport dans *Bull. Soc. Emulation des Côtes-du-Nord*. T. LII. 1920.

RONSSERAY D. — Étude de mise en valeur, étude pour le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. Doc. dactylo. 1986.